



Association québécoise pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne

BULLETIN NO 41 SEPTEMBRE 2013

Aide au développement ou aide à l'industrie

AUTOMNE 2011. L'Agence canadienne de développement (ACDI) annonce une nouvelle stratégie d'aide au développement. Ces nouveaux programmes sont menés conjointement par des minières canadiennes et des organisations non gouvernementales (ONG) et financés par le gouvernement. Ces initiatives visent à intégrer des préoccupations sociales et/ou environnementales aux activités des entreprises minières. Ce bulletin analyse et questionne les enjeux de ce « curieux mariage ».

JUIN 2013. À Athènes, 189 organisations non gouvernementales se réunissent pour manifester leur solidarité avec le peuple grec et pour coordonner la lutte et les priorités face aux mesures d'austérité qui l'écrasent. Un membre du CA y participait et en rend compte dans ce bulletin.

SOMMAIRE

Du nouveau à l'émission Le Grain de Sable
Michelle Monette... p. 1

L'Alter Sommet contre l'austérité
Roger Lanoue... p. 7

Aide au développement et industrie [...]
Marie-Sophie Villeneuve... p. 2

Éducation populaire [...]
Roger Lanoue... p. 8

Du nouveau à l'émission Le Grain de sable d'ATTAC-Québec

Michelle Monette

Saviez-vous que depuis plus d'une décennie maintenant, ATTAC-Québec produit une émission radio sur les ondes de CKRL 89,1 (www.ckrl.qc.ca)? Saviez-vous que cette émission peut être écoutée non seulement sur votre bon vieux transistor, mais aussi sur votre ordinateur, voire même sur votre téléphone intelligent? Saviez-vous que l'émission est diffusée non seulement en direct, mais aussi en différé sur le site de CKRL (www.ckrl.qc.ca/index.php/emissions/63-le-grain-de-sable), sur le site d'ATTAC-Québec (www.quebec.attac.org) et sur le blogue de l'émission (legraindesableqc.org)?



Le billet du CA

Cette année encore, l'équipe formée de Michelle Monette (réalisation et animation), Renaud Blais, Robert Jasmin, Cédric Leterme et Nicole Moreau (chroniques mensuelles), analysera pour vous, chaque samedi de 13h à 14h, divers aspects de l'économie et de la société d'ici et d'ailleurs dans le monde. La première partie de l'émission promet de belles surprises. Nous pourrions en effet compter sur la présence mensuelle de chercheurs de

l'Institut de recherche et d'information socio-économiques (IRIS), avec des entrevues sur des sujets liés aux finances et aux services publics tous les premiers samedi du mois, sur celle de l'économiste Ianik Marcil, avec une série d'émissions sur les modèles économiques alternatifs tous les deuxièmes mardis du mois, ainsi que sur celle du sociologue Pierre

Mouterde avec un regard mensuel sur l'Amérique latine tous les troisièmes samedis du mois.

Le Grain de sable d'ATTAC-Québec, une émission à ne pas rater tous les samedis à compter du 14 septembre 2013 treize heures!

Aide au développement et industrie extractive canadiennes : et si on parlait droits humains?

Marie-Sophie Villeneuve

À l'automne 2011, l'Agence canadienne de Développement international (ACDI) a annoncé l'implantation de nouveaux types de projets d'aide au développement, consistant en des programmes de *responsabilité sociale d'entreprise* (RSE) menés par des compagnies minières, en collaboration avec des organisations non gouvernementales canadiennes œuvrant dans le domaine de la coopération internationale. La RSE est définie comme « *l'ensemble des initiatives prises volontairement par les entreprises pour intégrer des préoccupations d'ordre environnementales et/ou sociales dans leurs activités* ». Trois projets pilotes ont été dévoilés, totalisant une enveloppe de 6,7 millions de dollars étalés sur 5 ans. Le plus important de ces projets est mené par IAMGOLD au Burkina Faso, en collaboration avec Plan Canada. Les deux autres projets sont implantés par Vision mondiale Canada et la compagnie Barrick Gold au Pérou, et Entraide universitaire mondiale avec Rio Tinto Alcan au Ghana.

Ces annonces ont fait réagir plusieurs intervenants et organismes, et suscité de nombreuses critiques. Avec raison. Depuis l'arrivée du Parti conservateur au pouvoir à Ottawa, l'aide canadienne au développement accorde de plus en plus de place à l'exploitation des ressources naturelles dans les pays en développement, et notamment à la croissance de l'industrie extractive – minière, pétrolière et gazière. L'article qui suit souligne les enjeux soulevés par cette nouvelle priorité. Nous débuterons avec une brève remise en contexte, pour ensuite nous pencher sur la question de la conception du développement sous-tendue par cette forme d'aide, puis sur ses objectifs, car il y a lieu de se demander si

cela vise vraiment à répondre aux besoins des communautés pauvres... ou à ceux des compagnies! Enfin, nous terminerons avec un enjeu majeur révélé par cette affaire, à savoir le déni total de toute forme d'accès à la justice pour les peuples des pays en développement, en cas de destruction environnementale et/ou de graves violations de droits humains commises par les entreprises de cette industrie.

Contexte de l'aide canadienne au développement : tendances récentes

1. Aide canadienne et entreprises privées

C'est en septembre 2010 que le gouvernement fédéral a présenté un nouveau cadre pour l'aide internationale canadienne, soit le « *Plan d'action pour accroître l'efficacité de l'aide* »¹. Conformément à ce plan, le gouvernement a cerné trois domaines d'intervention stratégique dans les pays en développement, et un bref regard suffit à noter la conception très néolibérale du développement : 1) établir des assises économiques; 2) favoriser la croissance des entreprises; 3) investir dans les ressources humaines.

Certes, la promotion de la croissance économique est un objectif de l'aide canadienne depuis plusieurs décennies. Mais la nouveauté avec le gouvernement conservateur est la priorité accordée à la promotion de l'industrie extractive comme moteur de développement et de lutte contre la pauvreté. En effet, ce nouveau Plan d'action est basé explicitement sur deux autres stratégies du gouvernement

¹ Voir au <http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/fra/FRA-825105226-KFT>

fédéral, à savoir la « *Stratégie sur la croissance économique durable* »² de l'ACDI, et la « *Stratégie de Responsabilité sociale des entreprises (RSE) pour les sociétés extractives canadiennes présentes à l'étranger* »³ (ci-après nommé la Stratégie de RSE), sous la responsabilité conjointe de l'ACDI, de Ressources Naturelles Canada et du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Le rôle attribué à l'ACDI en matière de RSE est d'assurer la mise en œuvre du premier des quatre piliers de la Stratégie de RSE, en collaboration avec Ressources Naturelles Canada, à savoir : « *Appuyer les initiatives visant à renforcer les capacités des pays en développement à gérer l'exploitation minière, pétrolière et gazière, et à tirer parti de ces ressources afin de réduire la pauvreté* ».

Depuis 2011, plusieurs projets et initiatives ont été lancés pour concrétiser cette approche, notamment les trois projets pilotes avec les compagnies minières. Notons également l'annonce d'une aide financière de 20 millions de dollars, sur 5 ans, pour la mise en place de l'Initiative régionale andine, dont l'objectif correspond en tout point au premier pilier de la Stratégie canadienne de RSE, soit améliorer les capacités des administrations locales et des collectivités à mettre en place des projets de développement durable dans les zones touchées par les activités minières, en Colombie, au Pérou et en Bolivie. L'ACDI gère également le Secrétariat du Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable, pour le compte du gouvernement du Canada.

La prémisse est donc que des pays en développement sont riches en ressources minières, pétrolières et/ou gazières, mais que leurs gouvernements éprouvent des difficultés à définir et à appliquer des mesures pour rendre les activités extractives socialement responsables et écologiquement viables. Cela s'inscrit tout à fait dans une tendance internationale, surtout dictée par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international de considérer la promotion des investissements dans les industries extractives comme des mo-

teurs de développement non seulement économique, mais aussi social et environnemental, pour peu qu'on investisse dans des initiatives de RSE⁴. Au Canada, ces changements sont venus affecter les organismes de coopération internationale, partenaires traditionnels de l'aide au développement.

2. « L'idéologisation » de l'aide canadienne au développement

Les rapports entre le gouvernement canadien et les organismes de coopération internationale se sont beaucoup dégradés depuis l'arrivée du Parti conservateur au pouvoir. En effet, le gouvernement a massivement coupé le financement des programmes qui ne cadraient pas avec l'idéologie très à droite des conservateurs, par exemple les programmes orientés vers la justice, les droits des femmes ou la protection de l'environnement. Encore aujourd'hui, les annonces de nouvelles coupures continuent de se succéder⁵, et on ne compte plus le nombre d'organismes qui ont dû fermer leurs portes ou peine à survivre.

En plus des coupures, les règles de l'attribution de financement aux organismes canadiens ont été complètement modifiées, pour les rendre partiales. En effet, en juillet 2010, l'ACDI a annoncé la mise en place d'un nouveau processus concurrentiel fonctionnant par appels de proposition dans un cadre préétabli par l'Agence. Dans les faits, cela a pour effet de détourner le financement vers les projets qui répondent aux visées idéologiques du Parti conservateur, au détriment des besoins réels sur le terrain. Ainsi avons-nous constaté que l'argent dépensé va à de nouveaux acteurs, dont certaines fondations religieuses proches de l'orientation idéologique des conservateurs canadiens⁶ et même des fondations gérées par des compagnies minières ou pétrolières canadiennes. Par exemple, en décembre 2011, l'ACDI a annoncé l'octroi de 4,5 millions de dollars à Lundin for Africa, une fondation mise sur pied par des sociétés minières et destinée

² <http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/fra/NAD-9241625-RHC>

³ <http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/topics-domaines/other-autre/csr-strat-rse.aspx?lang=fra>

⁴ Lire à ce sujet l'excellent travail de recherche de Bonnie Campbell, *Ressources minières en Afrique. Quelle réglementation pour le développement*, PUQ, 2010.

⁵ Voir notamment www.AnnulonsLesCoupures.ca

⁶ Voir F. Audet, F. Paquette et S. Bergeron, 2013, *Religious Non Governmental Organizations and Canadian International Aid from 2001-2010: A Preliminary Study*, Canadian Journal of Development Studies.

à implanter des projets de développement économique au Sénégal, au Mali et au Ghana.

La collaboration tripartite entre l'ACDI, des compagnies minières et des organisations a soulevé des débats au sein de ces dernières. En 2012, l'Association québécoise des Organismes de coopération internationale (AQOCI) a convié ses membres à une journée de réflexions et de discussions sur le sujet. Si tous les participants-es ont reconnu le fait que les compagnies minières ont généralement une réputation peu enviable en ce qui concerne le respect des droits humains, de la protection de l'environnement et de la stabilité sociale dans les communautés touchées par leurs activités, des divergences profondes entre les organismes ont aussi été révélées⁷. Parmi les craintes exprimées, notons l'inquiétude que les entreprises se substituent à l'État comme moteur de développement dans les pays du Sud, et le fait que les missions des organismes de solidarité sont bien différentes, voir diamétralement opposées, au but recherché par les compagnies, à savoir le profit privé. Du côté des organismes favorables à la collaboration avec le secteur extractif, le principal argument est que le dialogue avec ces acteurs est essentiel à la transformation et à l'amélioration de leurs pratiques. Mais est-ce vraiment le fondement et l'objectif de ces projets?

Une conception très réductrice du développement

Nous pouvons questionner le modèle de développement sur lequel repose cette stratégie, à savoir une conception très réductrice qui veut que le recul de la pauvreté et le développement ne passent **que** par la croissance économique, réduite elle-même à la promotion des investissements étrangers. Bien entendu, ce n'est pas le gouvernement conservateur qui a inventé cette « vision ». Depuis plus de 30 ans, le même discours tautologique nous est servi *ad nauseam* pour justifier n'importe quel grand projet d'exploitation des ressources, au Nord comme au Sud. Sur le plan de l'aide multilatérale (c'est-à-dire provenant d'institutions intergouvernementales telles l'OCDE et la Banque mondiale), la promotion de la croissance économique dans les pays

pauvres tient le haut du pavé depuis le début des années 1980. Les orientations du gouvernement conservateur ne s'inscrivent donc pas en rupture avec les tendances de l'aide au développement canadienne et mondiale des dernières décennies, mais bien en continuité avec celles-ci. L'on ne fait que s'y enfoncer encore davantage.

Certes, l'accès au travail et à l'emploi doit être assuré pour toutes les communautés. Mais dans les faits, le développement ne saurait être réduit à la création d'emplois par des multinationales étrangères, avec si peu de considération pour les droits humains et la protection de l'environnement (réduits à des risques à gérer par des programmes de RSE). Cela ne fait que creuser toujours davantage les inégalités socio-économiques d'une part et, d'autre part, précipiter la dégradation environnementale due aux activités humaines, qui déjà atteint un point sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

Un fait essentiel est nié avec cette supposée volonté de renforcer les capacités des communautés des pays en développement à gérer de manière avantageuse les industries extractives, à savoir la réalité des rapports de force extrêmement inégaux sur le terrain. En effet, l'aide au développement s'est mise au diapason du langage et de la pensée de la « gouvernance » au cours des dernières décennies. Il s'agit de considérer les enjeux sous un angle purement « managérial » et technique. Ainsi, la pauvreté, la dégradation environnementale et les violations de droits humains, qui trouvent pourtant leur source dans des actions et des décisions prises (ou non-prises) au niveau politique, sont réduites à des problèmes de capacités de gestion et de techniques de création de richesses à renforcer⁸. Les rapports de force, de pouvoir, de domination et d'exploitation, à la base des inégalités et des destructions, sont complètement déniés. Comme si de tels phénomènes n'existaient pas.

Au niveau opérationnel, tous les acteurs de l'aide au développement se retrouvent aplanis, considérés comme des partenaires égaux cheminant ensemble vers les mêmes objectifs. Or, il n'en est rien dans les faits. Les compa-

⁷ Voir « Réflexion commune sur la collaboration entre OCI et minières », 2 avril 2012 : <http://www.aqoci.qc.ca/spip.php?article795>

⁸ Voir A. Deneault, *Gouvernance Le management totalitaire*, LUX Éditeurs, 2013.

gnies transnationales sont des acteurs très puissants, qui possèdent d'énormes moyens, alors que les communautés les plus pauvres et les plus vulnérables sont majoritairement sans voix et sans recours. Dans un tel contexte, on peut raisonnablement poser la question des finalités de ce type d'aide au développement : est-ce vraiment pour répondre aux besoins et aux aspirations des communautés « bénéficiaires » de l'aide?

Quels sont les objectifs de cette aide?

Les initiatives de RSE sont-elles vraiment définies par et pour les communautés? Quel est donc le but de financer des projets de responsabilité sociale pour des compagnies qui font des milliards de profits, et qui sont déjà largement subventionnées par le gouvernement via de multiples autres programmes?

Si l'on regarde de plus près le contenu des projets pilotes annoncés, ils semblent être définis d'abord et avant tout pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises participantes. Le projet de l'Entraide universitaire mondiale du Canada et de Rio Tinto Alcan au Ghana a comme objectifs de fournir une formation professionnelle à 400 jeunes et de renforcer les capacités de l'administration locale à fournir une éducation et un accès à l'eau potable à la communauté. Mentionnons au passage que l'éducation, dans le document stratégique de l'ACDI, consiste en de « l'éducation de base », définie essentiellement comme la formation de main-d'œuvre : « *accroître l'accès aux compétences et aux connaissances essentielles axées sur la demande qui sont nécessaires pour entrer sur le marché du travail structuré, dont la capacité de lire, d'écrire et de compter* »⁹. Bref, il s'agit de fournir à la compagnie le « capital humain » dont elle a besoin.

Le deuxième projet, par l'organisme Plan Canada et la controversée compagnie IAMGOLD, ne va pas plus loin, puisqu'il s'agit d'un programme de formation professionnelle dans 13 collectivités « (...) *afin de répondre aux demandes du marché du travail dans le secteur minier et ses sous-secteurs.* » On ne peut être plus clair.

Enfin, nous en savons bien peu sur le troisième projet, implanté au Pérou par l'organisme Vision mondiale Canada en collaboration avec l'aussi très controversée compagnie minière Barrick Gold. L'annonce de cette collaboration a soulevé de très sérieuses critiques de la part d'organismes péruviens. Vaguement, on nous dit que le projet consiste à hausser le revenu et le niveau de vie d'un millier de familles touchées par les activités minières dans le village de Quiruvilca. Mais le site Internet l'organisation ne mentionne nulle part une telle initiative.

Droits humains, environnement et justice : Et si on parlait de responsabilité juridique?

Dans certains pays, les programmes de RSE soulèvent de sérieux doutes, souvent parce qu'il s'agit d'activités visant à promouvoir une image positive de la compagnie (plutôt que de modifier ses pratiques pour les rendre véritablement responsables), ou encore parce qu'il y a des allégations de corruption derrière le programme. Mais au-delà de la RSE, il faut considérer une question beaucoup plus fondamentale, soit le problème de l'accès à la justice pour les victimes de violations de droits humains et de destruction environnementale. Résumons ici les paramètres de l'enjeu.

À travers le monde, plusieurs entreprises sont soupçonnées, voir reconnues coupables de graves violations de droits humains, que ce soit sur les plans civil, politique, économique, social, culturel ou environnemental : pollution massive (du sol, de l'air, de l'eau), catastrophes environnementales, pratiques de corruption, collaboration avec des régimes dictatoriaux, violence, etc. Nous n'avons pas l'espace ici pour en faire l'inventaire, les exemples sont nombreux et beaucoup sont bien documentés¹⁰. Or, à l'heure actuelle, il n'existe à peu près pas de recours en justice accessible et efficace pour les victimes de ces violations, que ce soit au niveau national ou international. Depuis peu, quelques petites lueurs d'espoir apparaissent à l'horizon, mais nous sommes encore très loin du jour où ces compagnies seront tenues pleinement responsables de leurs actes, et où les victimes auront droit à la justice et à des réparations.

⁹ ACDI, *Plan d'action pour accroître l'efficacité de l'aide*, p. 3.

¹⁰ À cet effet, nous vous invitons à consulter l'excellente et très utile ressource documentaire en ligne « Business and Human Rights » : <http://www.business-humanrights.org/>



Business ou solidarité?

Dans un tel contexte, faire passer l'aide au développement par cette industrie n'est tout simplement pas légitime. Prenons à cet effet le cas de Barrick Gold au Pérou. Comme le rapportait la journaliste Agnès Gruda dans La Presse : « (...) *Dave Toycen, président de Vision Mondiale Canada, a reçu une lettre signée par Miguel Palacin, leader d'un réseau de défense des droits des autochtones en Amérique latine. Après les salutations d'usage, Miguel Palacin enlève ses gants blancs. «Les minières canadiennes ont une mauvaise feuille de route dans nos pays, où des entreprises comme Barrick Gold ont causé plusieurs problèmes en s'appropriant des terres, en détruisant des ressources aquatiques, et en ignorant plusieurs droits internationaux», accuse-t-il. Une poignée de projets sociaux ne permettra pas aux sociétés minières de réparer leurs dégâts, poursuit le militant. Puis il demande à Vision mondiale de cesser sa collaboration avec Barrick Gold, à Quiruvilca, petit village minier du Pérou.* »¹¹

Bref, tant que l'impunité demeurera, la présence d'entités aussi puissantes qu'irresponsables telles les entreprises extractives continuera d'être dangereuse pour la vie, la santé et le développement démocratique de nombreux peuples à travers le monde.

Malgré toutes les inquiétudes et les oppositions soulevées par cette orientation, le gouvernement conservateur continue d'aller de l'avant. En novembre 2012, l'ACDI a annoncé un nouveau partenariat avec l'University of British-Colombian et l'University Simon-Fraser

pour l'établissement d'un nouvel institut pour les industries extractives. D'autres initiatives du genre ont été annoncées très récemment par le ministre de la Coopération internationale, dont un site web afin d'aider les entreprises privées à jouer un plus grand rôle dans le développement¹².

La question de l'implication des compagnies minières, gazières et pétrolières dans des projets d'aide au développement est l'arbre qui cache la forêt du manque de justice dans l'aide au développement et la coopération internationale entre les États. Il ne s'agit pas ici de jeter le bébé avec l'eau du bain, mais le fait est que les acteurs majeurs de l'aide au développement (à savoir les gouvernements des pays les plus puissants) refusent de baser celle-ci sur la pleine réalisation des droits humains, la justice et la réduction de la pollution. Mettre fin à l'impunité des entreprises et réclamer l'accès à des mécanismes de justice et de réparation, tant pour les populations du Nord que du Sud, n'est pas qu'une condition pour travailler avec ces dernières. C'est aussi un combat fondamental qui se présente à l'humanité du XXI^e siècle, car il ne peut y avoir de réelle démocratie ni de développement viable avec une si profonde inégalité dans les rapports de force.

¹¹ Agnès Gruda, « Virage controversé dans l'aide internationale », *La Presse*, 24 mars 2012 : <http://www.lapresse.ca/international/201203/24/01-4508969-virage-controverse-dans-laide-internationale.php> Notons que Vision mondiale a refusé d'accéder à la demande de Monsieur Palacin.

¹² ACDI, *Le Canada encourage le développement mené par le secteur privé pour aider les personnes les plus vulnérables du monde*, communiqué de presse, 11 juin 2013, disponible au <http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/acdi-cida.nsf/fra/ANN-61112024-LSB>



L'Alter Sommet contre l'austérité

Roger Lanoue

Environ 2000 personnes se sont inscrites à l'Alter Sommet tenu à Athènes en début juin. Je ne suis pas certain, mais je crois avoir représenté l'Amérique du Nord à moi seul ! C'était ma première participation à un Forum social : je n'avais pas eu l'occasion de participer aux divers Forums sociaux s'étant tenus depuis le premier à Porto Alegre en 2002. Et celui-ci portait sur comment coordonner les priorités et créer un mouvement uni pour une Europe démocratique, sociale, écologique et féministe, en particulier en résistance et questionnement des décisions de la Troïka (FMI, Banque Européenne et Commission Européenne) quant aux programmes d'austérité et de privatisations imposés aux États.

Le choix de la Grèce n'était pas un hasard: Athènes est le «berceau de la démocratie», et la Grèce est le terreau européen où les recettes de la Troïka sont expérimentées depuis le plus longtemps, avec les conséquences que l'on sait en termes de déni de démocratie et de souveraineté des peuples. La Troïka favorise les intérêts des détenteurs de dette de la Grèce au-dessus de ceux des citoyens, ce qui se traduit par des hausses des taxes à la consommation, des baisses des revenus fixes pour les assistés et retraités, fragilisation des plus pauvres, des pertes massives d'emploi dans les fonctions publiques, des privatisations de services publics, et la (clou de cette suite) disparition pure et simple des chaînes de télévision d'État le 11 juin, soit trois jours après l'Alter Sommet.

Un thème central s'est décliné durant la plénière, les ateliers, les regroupements de corridors et même les fêtes : « *L'Europe est au*

bord du précipice ». Les politiques d'austérité conduisent les peuples vers la pauvreté, menacent la démocratie et la paix, et détruisent les politiques sociales. Les inégalités croissantes menacent la cohésion sociale. La destruction écologique empire alors que les crises humanitaires dévastent les pays les plus affectés. Les femmes et les jeunes sont les plus durement touchés. Les discriminations basées sur la religion, le sexe, la race, l'orientation sexuelle, et la nation s'accroissent, et la solidarité entre peuples européens s'effrite. La plus urgente priorité est donc de bâtir une Europe sur des bases d'égalité, de solidarité et de démocratie authentique. Les marchés financiers doivent être ramenés sous contrôle démocratique. Quatre sous thèmes en découlent :

- en finir avec l'esclavage de la dette;
- pour une Europe écologique et sociale : renverser l'austérité;
- des droits pour tous : non à la pauvreté et la précarité;
- pour une économie démocratique : les banques doivent servir l'intérêt public.

Les débats étaient à la fois articulés et disparates. L'Alter Sommet était organisé et supporté par quelque 189 Organisations non gouvernementales (ONG), syndicats, associations de la société civile (Réseau). Une des quatre principales personnes au cœur de l'organisation était Alexandra Strickner d'ATTAC-Autriche.

J'ai été particulièrement surpris par l'importance accordée à 2 thématiques :

- le thème d'une « Europe féministe » : parce que l'austérité frappe plus durement les femmes;
- le thème du « danger presque immédiat du fascisme » et de l'extrême droite : non seulement les élections consacrent de plus en plus la remontée de la droite, mais les néonazis se renforcent partout en Europe et sont très visibles dans plusieurs pays. Un événement semblait flotter au-dessus de l'Alter Sommet : l'assassinat d'un jeune syndicaliste français le 4 juin, en plein jour à Paris, par un militant d'extrême droite.

Sur les 2000 personnes inscrites, environ 1500 étaient présentes lors des débats; sans doute un peu moins ont participé à la grande marche du samedi soir vers la place Syntagma, la place centrale d'Athènes, en face du siège du gouvernement de la Grèce. Une coïncidence amusante : le Gay Pride Parade se déroulait en même temps que la grande marche et les quelque 3500 manifestants y participant se dirigeaient vers la même place, enjoués, colorés, parfois déguisés, et réclamant comme nous plus de respect des personnes, de tolérance et d'action de la part du gouvernement grec. En termes d'impact, les deux groupes se renforçaient mutuellement. Mais honnêtement, ils étaient plus drôles que nous...

22 pays étaient représentés; les plus forts contingents provenaient de Grèce bien sûr, mais aussi de France (quelque 200, dont environ 40 d'ATTAC France). Mais la participation grecque a déçu plusieurs des organisateurs et participants : l'espoir était que l'appui international raviverait la flamme de milliers de Grecs malmenés par les politiques d'austérité depuis plusieurs années. Les leaders de gauche étaient au rendez-vous, mais durant la manifestation finale, on sentait que les Grecs nous regardaient passer avec un regard sceptique quant à l'influence des manifestations, comme s'ils se disaient : « *on a tout essayé, être doux, être violents, et rien ne marche contre le rouleau compresseur européen.* »

Ceci dit, la situation tragique à laquelle l'austérité a mené la Grèce montre qu'une autre Europe est nécessaire et urgente; la réussite relative du rassemblement européen d'Athènes montre que cette autre Europe est possible. La modification des rapports de forces passera par une analyse commune (exprimée par le Manifeste) et par la convergence des luttes locales, nationales et européennes.

Éducation populaire : marteler les mêmes questions jusqu'à ce qu'elles deviennent «Mainstream»

Roger Lanoue

Un des sujets d'échanges importants à Athènes était *comment* modifier le rapport de force vis-à-vis de la Troïka (FMI, Banque européenne et Commission européenne), en particulier en facilitant un affaiblissement de la culture dominante, laquelle répète qu'il n'y a pas d'alternative à l'austérité, à la coupure des services publics étant donné le niveau d'endettement, de la diminution du taux de taxation du capital, etc.

Quelques conclusions se sont imposées à la suite d'un atelier dont le thème initial était la remise en question du rôle des banques; une de celles-ci est qu'il faut trouver les principaux présupposés ou dogmes qui sont tenus pour acquis par tous, en particulier les journalistes des médias populaires, journalistes dits «

normaux » (par opposition à «radicaux»), et *trouver les façons de les remettre en question dans l'opinion publique*. Au-delà des analyses académiques et dénonciations jugées nécessaires, les exemples suivants illustrent la pertinence de déceler ce qui peut intéresser ces journalistes tout en remettant en cause ou faisant évoluer les présupposés dérivés du fameux « TINA » (There Is No Alternative).

Jusque récemment, les Paradis fiscaux étaient perçus dans l'opinion publique, comme un « gadget économique exotique », à la marge de l'économie, palmiers à l'appui, utilisé par les mafieux et super riches pour éviter l'impôt, ce qu'une proportion significative de contribuables rêverait d'imiter... C'était presque perçu, à la limite, comme sympathique. Mais des groupes

comme ATTAC ont commencé depuis quelques années à marteler l'opinion publique d'une question simple, assez profonde pour provoquer la réflexion populaire, et assez claire pour créer de la pression sur les décideurs, les gouvernements et les banques centrales. Cette question était : « Comme gouvernement, quelle est votre estimation du manque à percevoir dû à l'utilisation des paradis fiscaux? » « Combien d'argent vous échappe ainsi de sorte qu'il vous faut taxer davantage la classe moyenne et couper dans les services aux plus pauvres? » Étant donné qu'il n'y a pas de bonne réponse facile ou finale, il est possible de relancer la question. Depuis la publication des Offshore Leaks, que la pression des groupes comme ATTAC a certainement encouragée, les médias et l'opinion publique reviennent régulièrement sur cette réalité centrale de l'économie moderne, presque à chaque fois qu'il est question de couper dans les services publics ou d'augmenter les impôts et taxes des contribuables qui les paient. Bref, il semble possible d'imaginer une alternative au statu quo fiscal. La culture populaire sur le sujet a évolué positivement.

On pourrait envisager d'autres thèmes que les paradis fiscaux pour agir de la même façon en posant certaines questions :

- assez simples pour qu'elles soient relayées facilement par les médias;
- assez directes pour que chacun se sente concerné financièrement;
- assez profondes pour provoquer la réflexion populaire de millions de citoyens et devenir objet de discussion autour d'un café;
- assez claires pour créer des pressions sur les décideurs, les gouvernements, les banques centrales le cas échéant, etc.;
- assez complexes à répondre pour qu'il n'y ait pas de réponses rapides acceptables, ce qui prolonge le débat de façon continue.

Exemples de thèmes et questions qui pourraient être soulevés :

- Étant donné qu'il est clair que tous les États ont une partie de leurs dettes qui est illégitime, de combien notre dette nationale devrait-elle être réduite? (2 %? 10 %? 40 %? On sait que l'estimation dans certains pays d'Afrique serait de 70 %).
- Étant donné que nous avons un système qui favorise la maximisation des profits

détenus par les propriétaires/détenteurs de capital et qu'une proportion croissante de la richesse créée chaque année leur revient, quelle proportion des recettes publiques devrait être payée par les propriétaires/détenteurs du capital? (5 %? 20 %? 50 %? 75 %?).

- Le libre échange « ça sonne comme la liberté ». Pourquoi s'opposer à la liberté? Or la jungle aussi, c'est la liberté... mais est-ce le type de société que nous voulons? Faut-il que les plus gros aient toujours la liberté de manger les plus petits? Le temps a manqué dans l'atelier pour concevoir une question qui obligerait à chercher un chiffre comme pour les questions précédentes.

Autres flashes glanés dans les ateliers du Forum social d'Athènes :

En ce qui concerne l'Europe plus spécifiquement :

- L'Alter Sommet a été initié contre la Troïka; celle-ci a commencé ses expérimentations en Grèce, puis en Irlande, au Portugal, et vise, à terme, tous les pays d'Europe. Il y a donc nécessité de synchroniser les luttes nationales de façon à en maximiser l'impact au niveau européen.
- L'austérité dans les dépenses publiques est l'exigence #1 de la Troïka vis-à-vis des États, expérimentée d'abord en Grèce, et depuis qualifiée d'erreur par le FMI :
 - l'austérité crée des problèmes sociaux;
 - ces problèmes sociaux deviendront des problèmes nationaux;
 - les problèmes nationaux mettront les États-nations en lutte;
 - avec pour résultat la fin de l'Europe.

Depuis le Moyen-âge, battre monnaie et lever les impôts sont gérés ensemble par les États. Mais depuis l'avènement de l'Euro, les États ne battent plus monnaie, et l'Europe n'a pas d'harmonie fiscale (en fait, c'est plutôt la concurrence fiscale entre pays; le seul élément d'harmonie fiscale ayant été proposé par un membre de la Troïka (FMI) est une TVA de 25 % à travers l'Europe, soit la taxe la plus régressive). Sans harmonie fiscale, l'euro est appelé à disparaître parce qu'insoutenable.



Il manque 1000 milliards d'Euros de revenus gouvernementaux annuels (dont 60 en France) en raison de l'utilisation des paradis fiscaux (légale ou frauduleuse, mais de toute façon illégitime du point de vue des contribuables.

En ce qui concerne la question du libre-échange :

- Il y a évidence qu'un accord de libre-échange Europe - États-Unis serait désastreux pour tous les pays, États-Unis inclus;
- Philip Morris a poursuivi la Norvège pour éliminer les restrictions norvégiennes sur le marketing du tabac. L'Australie a perdu une cause semblable. Si la Norvège avait eu un accord de libre-échange avec l'Australie, la Norvège aurait perdu sa cause et aurait dû dédommager Philip Morris...

En ce qui concerne les dettes et les taxes :

- La Commission européenne avait prévu que l'application de taxes sur les transactions financières internationales pourrait rapporter 40 milliards d'euros; les lobbys ont en ont réduit le potentiel à 3 milliards d'euros; si la tendance se poursuit, selon ATTAC France, ce sera bientôt zéro euro.
- Il est important d'encourager les citoyens à questionner régulièrement les dettes de

leur municipalité, de leur hôpital, etc. Condition pour que l'audit-citoyen prenne racine.

- L'atelier a mis en évidence qu'en 1953, 50 % de la dette de l'Allemagne, jugée insoutenable, a été annulée par les Alliés; le 50 % restant a été réparti sur un plus grand nombre d'années. Cela pourrait-il constituer un exemple valable en 2013?

Un des objectifs de l'Alter sommet était d'affirmer la rupture avec les politiques actuellement menées en Europe, mais surtout d'identifier des alternatives à imposer – de proposer des luttes communes à l'ensemble du mouvement altermondialiste de l'Union européenne, mais aussi d'ailleurs, ce que les ateliers ont fait. Si ces politiques constituent une menace pour la démocratie en Europe, elles constituent également des enjeux pour nos luttes. Si nous ne vivons pas de conséquences aussi dramatiques au Canada qu'en Grèce, nous vivons sous le même libéralisme peu contraint qui poursuit partout le même agenda: protéger le capital plutôt que les personnes. De grandes batailles seront nécessaires pour parvenir à une société qui donne la priorité aux besoins écologiques et sociaux.



Ce livre démystifie les opérations boursières et dénonce place trop grande qu'elles occupent dans notre économie. La Bourse est abordée sous ses divers aspects : spéculation, produits dérivés, marché du carbone, fonds de retraite, cotes des entreprises, bulles économiques. Mais aussi, il raconte son histoire et décrit comment elle apparaît dans l'imaginaire des artistes. Avec ce dénominateur commun : la Bourse est un dangereux casino dont il faut réduire le champ d'action.

Ce livre est dédié à la mémoire de Raymond Favreau, décédé en décembre 2009, qui a initié et coordonné ce livre.

Ce livre est maintenant disponible en version électronique (PDF et ePub).

www.livresquebecois.com
www.jelis.ca
www.zone.coop
www.librairiemosaique.com

En France:
librairie.immateriel.fr
epagine.fr

Pour toute suggestion, commentaire ou questions veuillez vous adresser à la coordonnatrice du bulletin.

Pour des conférences, séminaires, présentations dans votre région, invitez ATTAC !

ATTAC-QUÉBEC

Succursale Saint-Jean-Baptiste, C.P. 70012
Québec
G1R6B1

quebec@attac.org

<http://www.quebec.attac.org/index.html>

Coordonnatrice du bulletin : Monique Jeanmart (moniquejeanmart@videotron.ca)

Mise en page électronique : Anne-Marie Boisvert